



## Tarifs TTC

---

### Conditions générales

---

- ▶ Du lundi au vendredi : **22 € la ligne.**
- ▶ Le jour de diffusion du Figaro Magazine, de Madame Figaro et du TV Magazine (vendredi ou samedi) : **26 € la ligne.**
- ▶ Les annonces font un minimum de 10 lignes. La ligne comprend environ 25 caractères ou espaces, les lignes en caractères gras sont facturées deux lignes.

### Conditions préférentielles

---

#### ▶ Abonnés

Réduction de **10%** aux abonnés sur communication du numéro d'abonnement.

Pour les rubriques **Naissances, Fiançailles, Mariages**, la remise consentie est de **50%** (non cumulable).

#### ▶ Multiparutions

Un dégressif de **50%** est accordé à partir d'une seconde parution.

Une remise de **50%** est offerte sur l'avis de remerciements suite à la parution d'un avis de décès.

#### ▶ Conférences - Signatures

Une remise de **50%** est offerte sur ces annonces.

Les annonces parues dans Le Figaro sont reprises gratuitement dans l'espace Carnet du Jour du site **LE FIGARO · fr**



### Transmission des annonces

---

- ▶ Le Carnet du Jour est ouvert du **lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h**, les **dimanche et jour férié de 9 h à 13 h**.
- ▶ Les avis sont reçus par :  
Téléphone : **01 56 52 27 27** - Télécopie : **01 56 52 20 90** - E-mail : **carnetdujour@publiprint.fr**  
En nos bureaux : 9 rue Pillet-Will 75430 Paris Cedex 09 - Votre agence de publicité.
- ▶ Les textes doivent parvenir la veille de la parution **avant 16 h 30** pour les éditions du mardi au samedi, et pour l'édition du lundi, au plus tard **le dimanche avant 13 h**.

## Rubriques

---

- |                   |                     |                            |                            |                            |
|-------------------|---------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|
| • Naissances,     | • Noces d'argent,   | • Communications diverses, | • Vœux,                    | • Professions religieuses, |
| • Adoptions,      | • Noces de perles,  | • Conférences,             | • Deuils,                  | • Professions monastiques, |
| • Baptêmes,       | • Noces de rubis,   | • Thèses,                  | • Condoléances,            | • Prise d'habit,           |
| • Fiançailles,    | • Noces d'émeraude, | • Portes ouvertes,         | • Remerciements,           | • Jubilé,                  |
| • Mariages,       | • Noces de vermeil, | • Distinctions,            | • Messes,                  | • Jubilé sacerdotal,       |
| • Anniversaires,  | • Noces d'or,       | • Nominations,             | • Messes et anniversaires, | • Ordination,              |
| • Centenaires,    | • Noces de diamant, | • Commémoration,           | • Souvenirs,               | • Vœux monastiques.        |
| • Fête des Mères, | • Noces de platine, | • Signatures,              | • Services religieux,      |                            |
| • Fête des Pères, | • Noces d'albâtre,  | • Recherches,              | • Offices religieux,       |                            |
| • Saint-Valentin, | • Noces de chêne,   |                            |                            |                            |

## Charte du Carnet du Jour

---

- ▶ Les annonces sont libellées en style impersonnel. Le style télégraphique ne peut être utilisé.
- ▶ Seuls M., Mme et Mlle s'abrègent.
- ▶ Dans un avis de décès, les noms et prénoms de la personne défunte sont en caractères gras et centrés. Seul le nom patronymique est en majuscule.
- ▶ Pour les annonces de décès, il n'y a pas de signes religieux ou d'encadrés.
- ▶ Il n'y a pas de majuscules aux titres nobiliaire, professionnel, militaire, honorifique ou religieux.

## Exemples (tarifs TTC)

## naissances

**M. Pierre PACTOT et Mme**, née Marie Faury, sont heureux d'annoncer la naissance de

**Mathilde**

le 4 avril 2008.

## fiançailles

**M. Claude BABIN et Mme**, née Catherine Getti,

**M. Eric JORET et Mme**, née Fabienne Sixte,

ont la joie de vous annoncer les fiançailles de leurs enfants

**Mathilde et Benoît**

## mariages

**Hélène FERRILTE et Patrick de LORETS**

sont heureux de faire part de leur mariage qui a été célébré le samedi 6 septembre 2008, à Paris.

## conférences

**L'Association des anciens élèves du lycée La Pérouse** organise une conférence sur le thème :

**Sports et études**

le mardi 11 mars, à 20 heures, au lycée La Pérouse, salle Rousseau, 115, avenue de Suffren, Paris (7<sup>e</sup>). Entrée libre.

## deuils

Christine Jovet, Pierre-Olivier Jovet, Patrick et Dominique Hugon

vous font part du décès de

**Henri JOUVET**

Résidence du Phare, 34000 Montpellier, 20, rue Péreire, 75017 Paris.

10 lignes  
220 € en semaine  
260 € le week-end

On nous prie d'annoncer le décès, le 29 mars 2008, à l'âge de 65 ans, de

**Mme Simon AIVE** née Germaine Borel.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

*"Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés."*

Mme André Berthault, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants

ont la douleur de faire part du décès subit de

**André BERTHAULT** chevalier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du Mérite,

survenu le 24 mars 2008, dans sa 95<sup>e</sup> année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 10 avril 2008, à 14 heures, en l'église Saint-Philippe-du-Roule, Paris (8<sup>e</sup>).

Cet avis tient lieu de faire-part.

15 lignes  
165 € en semaine  
195 € le week-end

28 lignes  
616 € en semaine  
728 € le week-end

Caen. Libourne. Marseille.

Sa famille nous prie d'annoncer le décès de

**Mme Claude PECHY** née Ghislaine Thevenin.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

Elle rejoint son époux, **Claude Pechy** décédé le 5 novembre 1999.

Mme Robert Vasseur, née Colette Malé, son épouse, Mme Marie-Annick Bonnin-Vasseur, M. Yves Vasseur, ses enfants, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants et toute sa famille

ont la tristesse de faire part du décès subit de

**Robert VASSEUR**

député honoraire, ancien combattant croix de guerre 1939-1945.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 10 juin 2008, à 15 h 30, en l'église Saint-Sulpice de Nogent-le-Roi.

15, rue Jules-Bertrand, 78100 Saint-Germain-en-Laye.

## remerciements

Ses enfants et ses petits-enfants, très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

**Mme Philippe FRALE** née Christine de Rey,

vous prie de trouver ici leurs sincères remerciements.

12 lignes  
132 € en semaine  
156 € le week-end

## Conditions générales

- 1) Toute souscription d'un ordre de publicité implique l'acceptation de nos conditions de vente et de règlement.
- 2) La publicité paraît sous la seule responsabilité de l'annonceur qui doit communiquer au journal son identité et ses coordonnées. Le Figaro se réserve le droit de refuser purement et simplement une annonce (même en cours d'exécution d'ordre) et plus particulièrement quand par sa nature, son texte ou sa présentation, elle paraît contraire à l'esprit du journal ou susceptible de provoquer des protestations de ses lecteurs ou de tiers.
- 3) Aucune réclamation ne sera admise, si elle n'a pas été effectuée par écrit dans les huit jours suivant la date d'insertion. En cas de contestation, celle-ci sera soumise à la juridiction des Tribunaux de Paris. Aucune réclamation concernant un retard dans la parution d'une annonce ne sera admise s'il n'a pas été mentionné sur l'ordre d'insertion "jour de rigueur, sinon à supprimer" ou "s'il n'a pas été indiquée une date limite de parution".
- 4) L'annonceur est responsable du paiement des publicités parues aux conditions définies sur le tarif.
- 5) Toutes taxes présentes ou futures sont à la charge de l'annonceur et facturées en sus.
- 6) Le défaut d'exécution d'une ou plusieurs insertions ne donne droit à aucune indemnité et ne peut dispenser du paiement des annonces justifiées.
- 7) Le Figaro se réserve le droit de modifier ses tarifs sans délai.
- 8) **Facturation**  
La publicité est payable à la remise de l'ordre. Les clients réguliers pourront cependant, après accord préalable de Publiprint, régler leurs relevés mensuels aux condi-

tions définies ci-après :

- par traite à 30 jours le 20 du mois suivant. Toute traite doit être retournée, acceptée et domiciliée à PUBLIPRINT dans les 10 jours suivant la date d'envoi du relevé.
- Tout retard de paiement entraînera :
  - l'exigibilité immédiate de toutes les sommes facturées restant dues et des ordres insérés non encore facturés,
  - le paiement comptant à la remise de l'ordre de toute nouvelle insertion ou éventuellement la suspension de leur exécution,
  - une facturation d'intérêts de retard calculée au taux égal à une fois et demie le taux de l'intérêt légal réglable à réception par chèque bancaire.
  - l'exigibilité d'une indemnité de 15 % des sommes dues au titre de clause pénale, outre les frais judiciaires éventuels.
- Toutes nos factures sont payables à Paris ; nos traites ne font ni novation, ni dérogation à cette clause attributive de juridiction. En cas de contestation, les Tribunaux de Paris sont seuls compétents.
- 9) Toute information publicitaire à caractère rédactionnel doit être précédée du mot "PUBLICITE".
- 10) Les éléments techniques sont à la charge du client. Le Figaro décline toute responsabilité pour les éléments qui lui auraient été remis (fichiers, supports informatique, etc.) et qui n'auraient pas été retirés par les clients dans un délai de deux mois à compter de la dernière insertion.
- 11) Des dégressifs pour répétition de formats seront attribués aux annonceurs selon les conditions indiquées dans le présent tarif.

## 12) Dégressif

Le dégressif sur chiffre d'affaires est accordé aux annonceurs selon les conditions indiquées dans le présent tarif. Le taux de remise dégressif ou le dégressif sera calculé sur la base de l'achat d'espace facturé, avant déduction de la remise professionnelle et appliqué sur cette même somme.

## 13) Mandataire

Une attestation de mandat stipulant expressément à qui incombe, de l'agence ou de l'annonceur, la gestion du flux financier, doit être transmise à Publiprint, agissant au nom de l'éditeur, au plus tard lors de la remise premier ordre. En l'absence de durée indiquée dans l'attestation de mandat, celle-ci sera réputée conclue pour une durée indéterminée jusqu'à la notification de sa résiliation par l'annonceur. Conformément aux dispositions de la loi 93-122 du 29 janvier 1993, l'original de la facture sera envoyé à l'annonceur. Un exemplaire de la facture sera envoyé au mandataire.

## 14) Remise professionnelle

Sur les ordres exécutés dans le cadre d'un contrat de mandat, une remise professionnelle de 20% sera appliquée sur le montant hors taxes facturé, minoré du dégressif.

## 15) Annonceurs

Un annonceur faisant partie d'un groupe de sociétés a droit aux conditions applicables à ce Groupe. Le Groupe étant défini comme l'ensemble des sociétés détenues à au moins 50 % par une même entité juridique.

# VOS CONTACTS

**Le Carnet du Jour**

**01 56 52 27 27**

Directeur des annonces classées

**Guillaume TEILHARD de CHARDIN**

01 56 52 23 71 - g.teilhard@publiprint.fr

Directrice de la rubrique

**Pascale BOURDET**

01 56 52 26 69

Chef de groupe

**Jérôme QUÉRÉ**

01 56 52 26 67

Renseignements commerciaux

**Alexandra BAVENCOFFE**

01 56 52 22 72

**Marie FELIX**

01 56 52 26 64

**Maureen LEMOINE**

01 56 52 26 66

**Céline TUMERELLE**

01 56 52 26 65

Directeur de la production

**Christophe EVENOU**

01 56 52 21 22

